

Les grands principes de l'enseignement systématique de la lecture et de l'écriture au CP dérogés par Stanislas Dehaene dans son ouvrage, *Apprendre à lire, des sciences cognitives à la salle de classe.*

Il existe aujourd'hui une véritable science de la lecture. « Les grands circuits cérébraux sont identifiés et leur mode opératoire commence à être connu ». Il est maintenant possible de dresser une liste des principes qui facilitent l'enseignement systématique de la lecture et de l'écriture en classe de CP. Ces principes, au nombre de 7, bien que numérotés, sont tous d'importance égale et sont tous en lien les uns avec les autres. Ces principes peuvent aider à la pratique au quotidien et illustrent le schéma issu des documents ressources :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lecture/86/8/03-RA16_C2_FRA_2_planche_3_compétences_et_procedures_637868.pdf

Principe 1 : principe d'enseignement explicite du code alphabétique

« Aucun des éléments suivants ne va de soi pour l'enfant qui ne sait pas encore lire. La recherche montre clairement que l'on doit les enseigner explicitement, en procédant point par point. »

- **La correspondance graphème-phonème** (en lien avec la conscience phonémique)
 - Chaque lettre ou groupes de lettres correspond à un son
 - Apprentissage de l'alphabet
 - Distinction du nom des lettres et du son qu'elles produisent
 - Apprentissage systématique du son des consonnes
- **La combinatoire des lettres ou des graphèmes : le décryptage du code alphabétique nécessite de comprendre comment les lettres combinent entre elles, dans un ordre bien précis, pour former des syllabes**
 - Introduction de chaque graphème dans de multiples combinaisons en montrant comment une même consonne, combinée à différentes voyelles, en modifie la prononciation : la – li – lo – lé- lu) et inversement (la – ra – ma).
- **Mobilité des lettres ou des graphèmes (la lettre est une unité mobile)**
 - Le déplacement des lettres ou des graphèmes change la prononciation de la chaîne de caractère pi – ip
- **Correspondance spatio-temporelle**
 - La fusion syllabique se fait très méthodiquement de la gauche vers la droite. L'élève doit dompter son regard et son attention spatiale afin de les coordonner finement avec le processus d'assemblage des phonèmes en syllabes.

Principe 2 : principe de progression rationnelle

« Ce principe concerne l'ordre d'apprentissage des différents graphèmes, c'est-à-dire les lettres et les combinaisons de lettres qui correspondent aux phonèmes. »

- **La régularité des relations graphèmes – phonèmes. On présentera d'abord les graphèmes dont la correspondance avec leur phonème est absolument régulière**

→ d'abord le « v » après le « g » / d'abord le « ou » après le « c »

- **La fréquence d'usage : les graphèmes les plus fréquents, ceux qui permettent de lire le plus grand nombre de mots, seront introduits en premier**

→ a – é – i – o – u – r – l – f – ou ...

- **La facilité de prononciation des consonnes isolées dites consonnes continues qui peuvent se prononcer seules en l'absence de voyelles**

→ En français il s'agit des consonnes liquides comme « l » ou « r », des nasales comme « m » ou « n » et des fricatives « f », « v », « j », « ch », « z », « s ». Ces consonnes continues seront introduites avant les consonnes occlusives comme « p », « t », « k », « b », « d » ou « g »

- **Complexité de la structure syllabique**

→ Au cours de l'apprentissage, on travaillera d'abord les structures consonne-voyelle (CV, fa – ro – mu...) puis les structures voyelle-consonne (VC, ur – il – ar ...) qui sont les plus simples. Les structures consonne-voyelle-consonne (CVC, tac – pir ...) viendront ensuite, et enfin celles qui comprennent des blocs de consonnes (CCV, pri – tra ...).

- **Inséparabilité des graphèmes complexes**

→ Il convient de passer du temps à montrer que certains graphèmes dits complexes car composés de plusieurs lettres (ou, an, au, eau...) ne peuvent se traiter que comme un tout correspondant à un phonème identifié. Ces graphèmes échappent aux règles normales de l'assemblage. On les présentera sous la forme d'une entité inséparable.

- **Mettre en évidence les lettres muettes**

- **Enseigner rapidement de manière « globale » des mots « outils » même si leur combinatoire n'est pas régulière**

→ Les mots « outils » tout comme un petit nombre de mots du lexique, bien qu'irréguliers, sont de haute fréquence dans notre langue et vont permettre à l'enfant de lire rapidement de petites phrases puis de petits textes.

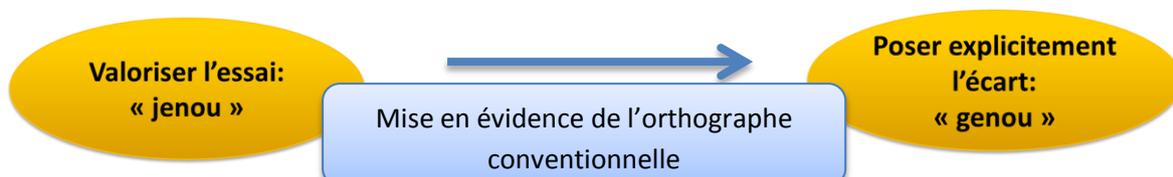
- **Rôle des morphèmes**

→ L'accès au sens s'appuie beaucoup sur la décomposition en morphèmes que contiennent les mots. En fin d'apprentissage, il convient d'explicitement la présence des morphèmes qui sont les plus petites unités de sens : marques du pluriel des noms et des verbes mais aussi préfixes, suffixes et racines des mots (camionnette – prévoir – revoir.....).

Principe 3 : principe d'apprentissage actif associant lecture et écriture

« La lecture s'améliore lorsque l'enfant pratique l'exploration active des lettres et apprend le geste d'écriture ». Les activités d'écriture permettent une meilleure mémorisation des correspondances graphèmes-phonèmes.

On travaillera d'une part le geste d'écriture et d'autre part des activités d'encodage permettant de s'interroger sur la composition des mots. Les essais d'écriture de mots puis de phrases seront valorisés mais il conviendra de veiller à ne pas laisser les élèves face à des mots mal orthographiés. Ces exercices tout comme ceux de dictée devront s'appuyer sur des mots réguliers (domino – chou – table) et se pratiquer quotidiennement en lien étroit avec les activités de lecture.



Principe 4 : principe de transfert de l'explicite vers l'implicite

Il s'agit de faciliter l'automatisation rapide de la lecture, c'est-à-dire le passage d'une lecture lente et coûteuse en efforts, à une lecture rapide et fluide qui permet l'accès au sens. Pour le lecteur débutant, le décodage explicite de chaque syllabe demande un effort considérable d'attention alors que pour le lecteur expert, le décodage devient implicite, libérant de fait l'accès au sens du texte.

→ L'enseignement de la lecture doit comprendre deux étapes :

- Une phase d'enseignement explicite, essentiellement la 1ère année, où l'enfant apprend les règles de décodage des mots écrits.
- Une autre phase d'apprentissage implicite qui s'étend sur plusieurs années où l'enfant internalise et automatise ces règles.

Ce transfert de l'explicite vers l'implicite s'opère donc sur l'ensemble du cycle 2.

Principe 5 : principe de choix rationnel des exemples et des exercices

« L'enfant s'appuie sur l'ensemble des situations qu'il rencontre pour en inférer ce qu'il pense être la règle. Il faut donc choisir très soigneusement les mots qui lui sont présentés afin de faciliter sa compréhension des règles de lecture et d'éviter de l'induire en erreur. »

Il s'agit ici de respecter quelques principes simples :

- **Concordance avec l'enseignement**

→ Tous les mots ou textes à lire doivent être soigneusement choisis afin de ne comporter que des combinaisons de graphèmes déjà appris.

- **Proscription des erreurs**

→ Tous les mots présentés doivent être orthographiés correctement

→ Dès que possible, les exemples choisis feront appel à de vrais mots du français (balle et dalle)

- **Distinction entre le nom de la lettre et le son de la lettre**

→ La connaissance du nom de la lettre peut gêner l'enfant quand il commence à apprendre à lire. C'est pourquoi il faut distinguer clairement le nom du son des lettres.

En effet, P suivi de l se lit « pi » et non « péi ». Le son de la lettre F dans un mot est « fff » et non « ef ».

- **Variété des exemples et des exercices**

→ Il convient d'éviter de s'appuyer sur des exercices figés qui engendrent des comportements mécaniques chez les élèves. En effet, ceux-ci adoptent parfois des stratégies qui se substituent à la lecture authentique, telle que la mémorisation des dispositions et des contenus : varier l'ordre de présentation des exercices, varier les consignes des exercices.

Principe 6 : principe d'engagement actif, d'attention et de plaisir

Trois facteurs jouent un rôle essentiel pour la vitesse de l'apprentissage :

- **L'engagement actif de l'enfant qui doit être sollicité, engagé et actif avec un retour immédiat sur la pertinence de sa réponse.**
→ « Les connaissances actuelles prédisent que l'apprentissage est plus efficace lorsque l'enfant, sollicité par une question ou un exercice, essaie de générer lui-même sa réponse (à haute voix ou mentalement). S'il reçoit un retour immédiat sur la pertinence de sa réponse, il peut utiliser le signal d'erreur issu de la comparaison entre sa réponse et la correction proposée par l'enseignant, pour se corriger et progresser. »
- **L'attention**
→ Il s'agit d'orienter l'attention de l'enfant vers le bon niveau de représentation du langage parlé et écrit.
- **Le plaisir**
→ L'apprentissage est facilité lorsque l'enfant est récompensé de ses efforts. Le regard des autres est aussi une grande motivation. La conscience que l'enfant a de progresser, de réussir quelque chose qui lui paraissait difficile, apporte sa propre récompense.
→ Pour cela, proposer un contexte motivant qui fasse que l'enfant soit actif, trouve du plaisir à apprendre, se sente autorisé à faire des erreurs, soit rapidement corrigé et récompensé de ses efforts. Il faut stimuler la participation et la créativité de l'enfant.

Principe 7 : Principe d'adaptation au niveau de l'enfant

- **Adapter l'enseignement aux besoins identifiés des élèves afin de les entraîner en douceur au-delà-de leurs connaissances actuelles :**
→ Adaptation des exercices et de la progression pédagogique
- **Evaluation régulière des élèves**
→ Pour l'enseignant : Se rendre compte des progrès des élèves mais aussi des difficultés rencontrées afin d'ajuster son enseignement
→ Pour l'élève : lui permettre de mesurer ses progrès en se rendant compte, par lui-même de ce qu'il ne sait pas encore.